

Réf: Dossier 289507

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ARIEL HORIZON »

Siège ABIDJAN Cocody II plateaux 2ème Tranche

Résidence ZOO, Immeuble NZAMELLE, 1er Etage,

Logement 898., Lot NP, Ilot NP

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/05/2023 reçus par Me Me Clémence LASME SERIME , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 19/05/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

ARIEL HORIZON »

Objet : - ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS;  
- CONSTRUCTION IMMOBILIERE;  
- AGENCE ET REPRESENTATION D'ENTREPRISES IMMOBILIERES;  
- VENTE IMMOBILIERE;  
- RENOVATION DE BATIMENTS;  
- LOTISSEMENT;  
- TRAVAUX BTP;  
- LA PRISE DE PARTICIPATIONS ET L'INVESTISSEMENT DANS TOUTES LES ENTREPRISES ET SOCIETES DONT LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE SERAIENT SIMILAIRES A CEUX DE LA PRESENTE SOCIETE OU DE NATURE A EN FAVORISER LE DEVELOPPEMENT.

Et, généralement, toutes opérations financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody II plateaux 2ème Tranche  
Résidence ZOO, Immeuble NZAMELLE, 1er Etage,  
Logement 898., Lot NP, Ilot NP

Dirigeant(s) Mme ANGE SONIA SERI EPOUSE ANGAMAN  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM: n°IL EXISTE UN RCCM AU DOSSIER du 05/03/2024  
au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 05/03/2024

